

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### **Demande de déclaration d'utilité publique relative au projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) des Jyrondelles à Prissé**

**PETITIONNAIRE:** Groupement OPAC de Saône-et-Loire/SARL CHAMBAUD, service territoires et aménagement, 800 avenue de Lattre de Tassigny, CS41409, 71009 MACON Cedex

**OBJET DE LA DEMANDE:**

aménagement de la ZAC des Jyrondelles à Prissé.

L'ensemble des caractéristiques de l'opération figure dans le dossier établi par le pétitionnaire et déposé en mairie de Prissé.

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès de Mme Bénédicte TREMEAU, chargée d'opération aménagement, service territoire et aménagement à l'OPAC de Saône-et-Loire (tel : 03.85.32.61.17 ; mail : [benedicte.tremeau@opacsaoneetloire.fr](mailto:benedicte.tremeau@opacsaoneetloire.fr) )

**DUREE DE L'ENQUETE:**

Pendant 32 jours, du **vendredi 18 novembre 2016 au lundi 19 décembre 2016 à midi**

**LIEU D'AFFICHAGE DE L'AVIS:**

Dans la commune de Prissé.

L'avis d'enquête est publié sur le site internet de la préfecture : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr>.

**DEPOT DU DOSSIER:**

Mairie de Prissé (siège de l'enquête), où toute personne pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public.

Les personnes intéressées pourront éventuellement consigner leurs observations sur le registre d'enquête déposé à cet effet. Les observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de Prissé ou par voie électronique ([pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr)) avant la fin du délai d'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête. Toutes les observations reçues après le 19 décembre 2016 à midi ne pourront être enregistrées.

**COMMISSAIRE ENQUETEUR** chargé du déroulement de l'enquête:

M. Guy LONGEPIERRE, contrôleur principal des impôts en retraite

M. Daniel MALOT, contrôleur principal de la DDE en retraite est suppléant.

Durant l'enquête publique, M. LONGEPIERRE sera présent à la mairie de Prissé les:

- vendredi 18 novembre 2016 de 13h30 à 16h30
- mercredi 23 novembre 2016 de 9h à 12h
- samedi 3 décembre 2016 de 9h à 12h
- lundi 19 décembre 2016 de 9h à 12h

pour recevoir éventuellement les observations orales des personnes concernées.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de Prissé et en préfecture de Saône-et-Loire, bureau de la réglementation et de l'environnement aux heures normales d'ouverture des bureaux, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat de Saône-et-Loire.

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une déclaration d'utilité publique.